

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA VILLE D'ÉCULLY**

**N°2023-022**

**SÉANCE DU 13 FEVRIER 2023**

**Date de convocation du conseil municipal : 6 Février 2023**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33**

**PRÉSIDENT :** Monsieur Sébastien MICHEL

**SECRÉTAIRE ÉLU :** Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

**Membres présents :** M. Sébastien MICHEL (maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Emile COHEN ; M. Pierre POINSOT ; M. Jean-Philippe CORDIN ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas de GARILHE ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; Mme Olivia ROBERT ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Thibaut LE NORMAND ; M. Claude LARDY ; Mme Patricia GARCIA.

**Membres absents ayant donné pouvoir :** Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) donne pouvoir à M. Sébastien MICHEL (maire) ; M. Raphaël BERGER (adjoint) donne pouvoir à M. Jean-José GARCIA ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) donne pouvoir à M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Laure DESCHAMPS donne pouvoir à Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Isabelle BUSQUET donne pouvoir à M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; M. Vincent FRIDRICI donne pouvoir à M. Damien JACQUEMONT ; Mme Florence ASTI-LAPPERRIÈRE donne pouvoir à M. Claude LARDY ; M. Jérôme FRANÇOIS donne pouvoir à Mme Patricia GARCIA.

**Membre absent :** aucun.

**Nombre de présents : 25**

**Nombre de pouvoirs : 8**

**Nombre de votants : 33**

**OBJET** DEMANDE D'UN SOUTIEN FINANCIER A LA REGION AUVERGNE RHONE-ALPES DANS LE CADRE DU DEPLOIEMENT DE LA VIDEOPROTECTION

La région Auvergne Rhône-Alpes renforce son engagement auprès des collectivités locales en matière de sécurité. L'objectif est d'accompagner au plus près les besoins des polices municipales.

La ville d'Écully s'est engagée dans un projet volontariste en matière de sécurité afin de lutter activement contre les incivilités et préserver le cadre de vie des écullois.

Dans le cadre de cet appel à candidature, la municipalité souhaite conclure un partenariat par lequel la Région apportera un financement à hauteur de 50% limité à 30 000 euros pour financer les équipements des policiers municipaux.

Il s'agit principalement des gilets par balle, des caméras piétons, les équipements de protection (menottes, lampe-torche, sifflets, gants de protection) et en matière d'armement.

Détail des équipements (total de 29 200 € TTC) :

- Radios : 18 000 euros
- Caméras piétons : 1 700 euros
- Arme létale : 2 000 euros
- Gilet pare-balles : 5 000 euros
- Accessoires : 2 500 euros

La région apporte également un soutien financier pour l'installation d'équipements de vidéoprotection en haute définition dans les espaces publics, les abords des lycées et des gares. Le plafond de subvention est de 50 000 € par an et par commune.

La Commission Sécurité et Dynamisme Economique du 31 janvier 2023 entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 33 voix pour.

- Sollicite une aide financière auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du contrat régional de sécurité ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Ainsi délibéré,  
A Écully, le 13 février 2023

Le secrétaire,



Jean-Pierre MANIGLIER

Le maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le **20 FEV. 2023**  
Le maire



Sébastien MICHEL

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Demande d'un soutien financier à la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du déploiement de la vidéoprotection

---

**Date de transmission de l'acte :** 20/02/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 20/02/2023

---

**Numéro de l'acte :** 2023-022 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 069-216900811-20230213-2023-022-DE

---

**Date de décision :** 13/02/2023

**Acte transmis par :** Violaine VAGANAY

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subventions